

LA NOEL DES ENFANTS DES CHOMEURS WATTELOSIENS



QUELQUES-UNS DES CADEAUX OFFERTS AUX ENFANTS DES CHOMEURS.

Hier matin, dans la salle annexe de la mairie, M. Dutoit, adjoint au maire, délégué à l'Office social, entouré de MM. Lecointe et Dornier, adjoints, a procédé à la distribution des cadeaux de Noël aux enfants des chômeurs de Wattevelles. Cette année, la souscription publique, particulièrement généreuse, avait permis de faire une ample provision de coquilles, friandises, jouets et vêtements qui furent remis à tous les chefs de famille, victimes de la crise, par les soins de MM. Bruyère, Lamarque et Vreck, conseillers municipaux, aidés de M. Delsoir, secrétaire du service du chômage. La municipalité nous prie, à cette occasion de remercier une fois de plus les généreux donateurs et la population tout entière de l'esprit de solidarité manifesté en cette circonstance.

Une manifestation de sympathie à l'Hôtel de Ville

Le Conseil municipal s'est réuni, jeudi, à 19 h. 30, à l'Hôtel de Ville, afin de manifester sa sympathie à l'égard de M. J.-B. Montols, premier adjoint, doyen d'âge, à l'occasion du Noël An. M. Seigneur, maire, rappela les services rendus par M. Montols, dont il loua le dévouement et l'activité au nom du Conseil municipal. Il lui exprima ses meilleurs vœux de bonne nuit.

Le paiement des chômeurs

Le paiement des chômeurs aura lieu samedi 2 janvier 1937, de 8 heures à 12 heures, à l'Ermitage, 8 bis, dans l'après-midi de 13 heures à 18 heures. A 8 h. 30 : N° 1 à 3.231 ; 9 heures : 3.232 à 5.761 ; 9 h. 25 : 5.762 à 8.027 ; 9 h. 50 : 8.028 à 10.340 ; 10 h. 15 : 10.341 à 12.949 ; 11 heures : 12.950 à 15.372 ; 14 h. 30 : 15.373 à 17.200 ; 15 heures : 17.201 à 19.623 ; 3 h. 25 : 19.624 à 21.599 ; 15 h. 40 : 21.600 à la fin.

WASQUEHAL

L'ouverture de l'école maternelle du nouveau groupe scolaire est différée

A plusieurs reprises, nous avons parlé de l'édification du magnifique groupe scolaire de Wasquehal-Centre dont les travaux menés très activement ont permis au maître docteur Delbecq, l'ouverture de l'école des filles.

Depuis lors, on avait annoncé l'ouverture probable de l'école maternelle pour le 1er janvier 1937. Celle-ci vient d'être reportée à une date ultérieure car les travaux d'aménagement intérieurs ne sont pas encore entièrement terminés. Mais nous sommes en mesure d'annoncer aujourd'hui que cette école sera sûrement ouverte à la rentrée des vacances de Pâques, ainsi que les classes de l'école de garçons.

Ce ne sera donc qu'au cours de l'été prochain que pourra se faire l'inauguration officielle de ce superbe groupe scolaire qui peut être cité en modèle et qui abritera bientôt près de huit cents élèves.

Le concert annuel de la maîtrise aura lieu le 24 janvier. Le Comité de la Mairie Saint-Nicolas vient de faire l'inauguration officielle de son concert annuel qui sera donné à la salle des fêtes du patronage de la rue Delcœur. Nous donnerons prochainement le programme.

Une vitrine est défoncée par l'arrière d'un camion rue Sadi-Carnot. Au début de la matinée d'hier jeudi, vers 9 h. 30, une camionnette de la maison M. Dubois, habitant à Croix, ayant effectué une livraison rue Sadi-Carnot, a eu, au cours d'une manœuvre de marche arrière, défoncé une grande vitrine du café à la Grappe de Raisins, tenu par M. Joseph Dejondré, et y a occasionné des dégâts assez importants.

Le propriétaire du véhicule aura à supporter les frais des dégâts.

CAISSE - LA FAMILLE. — Pour le Casse, la permanence, 1, rue de Roubaix, sera ouverte demain samedi, de 19 h. 20 h. pour le paiement des prestations. Pour le Centre, le secrétariat, 18, rue Victor-Hugo, sera ouvert de 8 à 9 h. dimanche 3 janvier, dans le même but.

BUREAU DE LA MAIRIE. — Les bureaux de la mairie seront fermés aujourd'hui vendredi, 1er janvier. Une permanence sera assurée samedi 2 et dimanche 3 janvier, de 10 à 11 h.

PHARMACIENS DE GARDE. — Pour aujourd'hui vendredi 1er janvier, M. Wasquehal, de la Vendée, à Wasquehal, et pour le dimanche 3 janvier, M. Delcœur, rue Jean-Baptiste à Wasquehal.

WATTELOSIENS. — M. Henri Vandeputte, agent de Sûreté, prend sa retraite.

Nous apprenons que M. Henri Vandeputte, agent de sûreté, vient de prendre sa retraite, après une carrière de vingt-sept années consacrées au service de la police.

Originaire de Leers, M. Vandeputte qui est âgé actuellement de cinquante-cinq ans, entra dans la police le 1er juillet 1909.

LE DOCTEUR TIBERGHEN prévient que son Cabinet de consultations est transféré 83, rue Pellart.

M. Delplace est nommé brigadier de police. Nous avons annoncé, jeudi, que M. David Delplace est nommé, à dater du 1er janvier 1937, brigadier de police.

M. Delplace, qui, durant la grande guerre, a bravement accompli son devoir militaire, a été nommé, en remplacement de M. Delplace, qui est entré dans la police le 18 avril 1926. Il jouit de nombreuses sympathies dans la population, en accomplissant son service de façon parfaite.

En reproduisant la photo de M. Delplace, nous lui rendons nos sincères félicitations.

L'AGENT DELPLACE

Nommé agent de la sûreté en 1912, il fut mobilisé en 1914 et parvint à faire campagne comme adjudant de réserve, avec le 8e R. I.

Fait prisonnier à Soupir (Alsace), des la première année de guerre, M. Vandeputte fut emmené en captivité en Allemagne.

A la fin des hostilités, il reprit son service dans la police de son département.

M. Vandeputte, qui est âgé de cinquante-cinq ans, a été nommé agent de sûreté en 1912, il fut mobilisé en 1914 et parvint à faire campagne comme adjudant de réserve, avec le 8e R. I.

Fait prisonnier à Soupir (Alsace), des la première année de guerre, M. Vandeputte fut emmené en captivité en Allemagne.

A la fin des hostilités, il reprit son service dans la police de son département.

M. Vandeputte, qui est âgé de cinquante-cinq ans, a été nommé agent de sûreté en 1912, il fut mobilisé en 1914 et parvint à faire campagne comme adjudant de réserve, avec le 8e R. I.

Fait prisonnier à Soupir (Alsace), des la première année de guerre, M. Vandeputte fut emmené en captivité en Allemagne.

A la fin des hostilités, il reprit son service dans la police de son département.

M. Vandeputte, qui est âgé de cinquante-cinq ans, a été nommé agent de sûreté en 1912, il fut mobilisé en 1914 et parvint à faire campagne comme adjudant de réserve, avec le 8e R. I.

Fait prisonnier à Soupir (Alsace), des la première année de guerre, M. Vandeputte fut emmené en captivité en Allemagne.

A la fin des hostilités, il reprit son service dans la police de son département.

M. Vandeputte, qui est âgé de cinquante-cinq ans, a été nommé agent de sûreté en 1912, il fut mobilisé en 1914 et parvint à faire campagne comme adjudant de réserve, avec le 8e R. I.

Fait prisonnier à Soupir (Alsace), des la première année de guerre, M. Vandeputte fut emmené en captivité en Allemagne.

A la fin des hostilités, il reprit son service dans la police de son département.

M. Vandeputte, qui est âgé de cinquante-cinq ans, a été nommé agent de sûreté en 1912, il fut mobilisé en 1914 et parvint à faire campagne comme adjudant de réserve, avec le 8e R. I.

Fait prisonnier à Soupir (Alsace), des la première année de guerre, M. Vandeputte fut emmené en captivité en Allemagne.

A la fin des hostilités, il reprit son service dans la police de son département.

M. Vandeputte, qui est âgé de cinquante-cinq ans, a été nommé agent de sûreté en 1912, il fut mobilisé en 1914 et parvint à faire campagne comme adjudant de réserve, avec le 8e R. I.

Fait prisonnier à Soupir (Alsace), des la première année de guerre, M. Vandeputte fut emmené en captivité en Allemagne.

A la fin des hostilités, il reprit son service dans la police de son département.

M. Vandeputte, qui est âgé de cinquante-cinq ans, a été nommé agent de sûreté en 1912, il fut mobilisé en 1914 et parvint à faire campagne comme adjudant de réserve, avec le 8e R. I.

Fait prisonnier à Soupir (Alsace), des la première année de guerre, M. Vandeputte fut emmené en captivité en Allemagne.

A la fin des hostilités, il reprit son service dans la police de son département.

M. Vandeputte, qui est âgé de cinquante-cinq ans, a été nommé agent de sûreté en 1912, il fut mobilisé en 1914 et parvint à faire campagne comme adjudant de réserve, avec le 8e R. I.

Fait prisonnier à Soupir (Alsace), des la première année de guerre, M. Vandeputte fut emmené en captivité en Allemagne.

A la fin des hostilités, il reprit son service dans la police de son département.

M. Vandeputte, qui est âgé de cinquante-cinq ans, a été nommé agent de sûreté en 1912, il fut mobilisé en 1914 et parvint à faire campagne comme adjudant de réserve, avec le 8e R. I.

LYS

M. Alfred Verbeke, directeur de l'école des garçons, prend sa retraite.

Nous apprenons que M. Alfred Verbeke, directeur de l'école des garçons, prend sa retraite, après avoir passé quarante-deux ans dans l'enseignement, dont neuf à l'école de la rue de la Mairie.

Fils d'instituteur, M. Verbeke commença sa carrière à l'école de Quatrepy, puis à Petite-Synthe. Il fut ensuite nommé instituteur de première classe à Dunkerque, où il resta vingt-deux ans.

Il fut successivement directeur de l'école de Four-Mardyck pendant deux ans, puis de Bray-Dunes.

En 1927, l'autorité académique l'appela dans la région lilloise et il fut nommé directeur de l'école de Lys-Lannoy.

La conscience et la douce autorité qui ont été ses qualités de directeur lui valurent de nombreuses récompenses. A droite les palmes académiques, puis la rosette d'officier de l'Instruction publique, la médaille d'or de la Mutualité pour les nombreux services qu'il rendit aux œuvres post-scolaires.

En 1934, M. Verbeke reçut la médaille d'argent des instituteurs et, en juillet dernier, la médaille d'argent de la Ligue française de l'enseignement.

M. Verbeke garde dans sa retraite l'attachement et le respect de ses élèves et anciens élèves et l'estime de la population pour sa servabilité et son affabilité.

M. Verbeke ne quittera pas notre ville. Il s'établira, 26, rue Jules-Guesde. Nous souhaitons que sa retraite s'écoule longue et heureuse.

A l'occasion du départ de leur ancien maître, les membres de l'Amicale Ferdinand-Buisson lui ont ménagé il y a quelques jours une manifestation de sympathie à laquelle se sont associés ses élèves.

LEERS. — STATISTIQUE DU CHOMAGE. — Au cours de la semaine du 20 au 27 décembre, il a été enregistré à la mairie 60 chômeurs complets, qui ont reçu 5.496 fr. de secours. Paiement des allocations samedi 2 janvier, de 9 h. 30 à 12 h. dans la salle des fêtes, à la mairie.

LA PERCEPTION DE LA TAXE SUR LE CHIFFRE D'AFFAIRES aura lieu le lundi 11 janvier, de 8 h. à 11 h., chez M. V. Henno, Café de la Mairie, 75, rue Marceau.

ANNAPPEES. — LA PERCEPTION DES SECOURS sera fermée le samedi 2 janvier toute la journée.

LA PERCEPTION DE LA TAXE SUR LE CHIFFRE D'AFFAIRES aura lieu le samedi 3 janvier, de 9 h. 30 à 12 h., chez M. Desprez, débit de tabac, place de la République.

SAILLY. — BAL DE LA DOUANE. — Dimanche 3 janvier, à 18 h. 30, à lieu le bal au profit de la Douane. L'entrée est de 20 francs. Le bal pour 1937 aura lieu le 22 h. au CHOMAGE.

LE POINTAGE DES CHOMEURS se fera lundi 4 janvier à la mairie, à 10 h., au lieu de samedi.

LE POINTAGE DES CHOMEURS se fera lundi 4 janvier à la mairie, à 10 h., au lieu de samedi.

LE POINTAGE DES CHOMEURS se fera lundi 4 janvier à la mairie, à 10 h., au lieu de samedi.

LE POINTAGE DES CHOMEURS se fera lundi 4 janvier à la mairie, à 10 h., au lieu de samedi.

LE POINTAGE DES CHOMEURS se fera lundi 4 janvier à la mairie, à 10 h., au lieu de samedi.

LE POINTAGE DES CHOMEURS se fera lundi 4 janvier à la mairie, à 10 h., au lieu de samedi.

LE POINTAGE DES CHOMEURS se fera lundi 4 janvier à la mairie, à 10 h., au lieu de samedi.

LE POINTAGE DES CHOMEURS se fera lundi 4 janvier à la mairie, à 10 h., au lieu de samedi.

LE POINTAGE DES CHOMEURS se fera lundi 4 janvier à la mairie, à 10 h., au lieu de samedi.

LE POINTAGE DES CHOMEURS se fera lundi 4 janvier à la mairie, à 10 h., au lieu de samedi.

LE POINTAGE DES CHOMEURS se fera lundi 4 janvier à la mairie, à 10 h., au lieu de samedi.

LE POINTAGE DES CHOMEURS se fera lundi 4 janvier à la mairie, à 10 h., au lieu de samedi.

Tournoing

Aujourd'hui, vendredi 1er janvier: Hôtel de Ville: Etat-Civil ouvert de 9 h. à 12 h. Bibliothèque publique se fonctionnant pas ce jour.

Bibliothèque catholique: Fermée. Théâtre municipal: Matinée à 15 h.; soirée à 20 h. 15. « Kadouba ».

Médecins de service (à n'appeler qu'en cas d'urgence du médecin de famille): M. le docteur Montaigne, rue du Point-Central, 4 (Tel. 11, 11) et M. le docteur Turlet, rue des Ursulines, 15 (Tel. 194).

Pharmaciens de garde: MM. Pérot, 2, rue de Lille, et Noël, 22, rue d'Anvers.

Demain, samedi 2 janvier: Hôtel de Ville: Etat-Civil ouvert de 9 h. à 12 h.

Bibliothèque publique se fonctionnant pas ce jour. Bibliothèque catholique: Fermée.

Médecins de service (à n'appeler qu'en cas d'urgence du médecin de famille): M. le docteur Montaigne, rue du Point-Central, 4 (Tel. 11, 11) et M. le docteur Turlet, rue des Ursulines, 15 (Tel. 194).

Pharmaciens de garde: MM. Pérot, 2, rue de Lille, et Noël, 22, rue d'Anvers.

Demain, samedi 2 janvier: Hôtel de Ville: Etat-Civil ouvert de 9 h. à 12 h.

Bibliothèque publique se fonctionnant pas ce jour. Bibliothèque catholique: Fermée.

Médecins de service (à n'appeler qu'en cas d'urgence du médecin de famille): M. le docteur Montaigne, rue du Point-Central, 4 (Tel. 11, 11) et M. le docteur Turlet, rue des Ursulines, 15 (Tel. 194).

Pharmaciens de garde: MM. Pérot, 2, rue de Lille, et Noël, 22, rue d'Anvers.

Demain, samedi 2 janvier: Hôtel de Ville: Etat-Civil ouvert de 9 h. à 12 h.

Bibliothèque publique se fonctionnant pas ce jour. Bibliothèque catholique: Fermée.

Médecins de service (à n'appeler qu'en cas d'urgence du médecin de famille): M. le docteur Montaigne, rue du Point-Central, 4 (Tel. 11, 11) et M. le docteur Turlet, rue des Ursulines, 15 (Tel. 194).

Pharmaciens de garde: MM. Pérot, 2, rue de Lille, et Noël, 22, rue d'Anvers.

Demain, samedi 2 janvier: Hôtel de Ville: Etat-Civil ouvert de 9 h. à 12 h.

Bibliothèque publique se fonctionnant pas ce jour. Bibliothèque catholique: Fermée.

Médecins de service (à n'appeler qu'en cas d'urgence du médecin de famille): M. le docteur Montaigne, rue du Point-Central, 4 (Tel. 11, 11) et M. le docteur Turlet, rue des Ursulines, 15 (Tel. 194).

Pharmaciens de garde: MM. Pérot, 2, rue de Lille, et Noël, 22, rue d'Anvers.

Demain, samedi 2 janvier: Hôtel de Ville: Etat-Civil ouvert de 9 h. à 12 h.

Bibliothèque publique se fonctionnant pas ce jour. Bibliothèque catholique: Fermée.

Médecins de service (à n'appeler qu'en cas d'urgence du médecin de famille): M. le docteur Montaigne, rue du Point-Central, 4 (Tel. 11, 11) et M. le docteur Turlet, rue des Ursulines, 15 (Tel. 194).

Pharmaciens de garde: MM. Pérot, 2, rue de Lille, et Noël, 22, rue d'Anvers.

Demain, samedi 2 janvier: Hôtel de Ville: Etat-Civil ouvert de 9 h. à 12 h.

Bibliothèque publique se fonctionnant pas ce jour. Bibliothèque catholique: Fermée.

Médecins de service (à n'appeler qu'en cas d'urgence du médecin de famille): M. le docteur Montaigne, rue du Point-Central, 4 (Tel. 11, 11) et M. le docteur Turlet, rue des Ursulines, 15 (Tel. 194).

Pharmaciens de garde: MM. Pérot, 2, rue de Lille, et Noël, 22, rue d'Anvers.

Demain, samedi 2 janvier: Hôtel de Ville: Etat-Civil ouvert de 9 h. à 12 h.

Bibliothèque publique se fonctionnant pas ce jour. Bibliothèque catholique: Fermée.

Médecins de service (à n'appeler qu'en cas d'urgence du médecin de famille): M. le docteur Montaigne, rue du Point-Central, 4 (Tel. 11, 11) et M. le docteur Turlet, rue des Ursulines, 15 (Tel. 194).

Pharmaciens de garde: MM. Pérot, 2, rue de Lille, et Noël, 22, rue d'Anvers.

Demain, samedi 2 janvier: Hôtel de Ville: Etat-Civil ouvert de 9 h. à 12 h.

Bibliothèque publique se fonctionnant pas ce jour. Bibliothèque catholique: Fermée.

Médecins de service (à n'appeler qu'en cas d'urgence du médecin de famille): M. le docteur Montaigne, rue du Point-Central, 4 (Tel. 11, 11) et M. le docteur Turlet, rue des Ursulines, 15 (Tel. 194).

Pharmaciens de garde: MM. Pérot, 2, rue de Lille, et Noël, 22, rue d'Anvers.

Demain, samedi 2 janvier: Hôtel de Ville: Etat-Civil ouvert de 9 h. à 12 h.

Tournoing

Christophe, transformation demandée depuis déjà l'année dernière, les Jardins ont été aménagés, embellissant ainsi d'avantage la cité.

Un peu de tous les côtés, des Jardins ont été aménagés, embellissant ainsi d'avantage la cité.

Un peu de tous les côtés, des Jardins ont été aménagés, embellissant ainsi d'avantage la cité.

Un peu de tous les côtés, des Jardins ont été aménagés, embellissant ainsi d'avantage la cité.

Un peu de tous les côtés, des Jardins ont été aménagés, embellissant ainsi d'avantage la cité.

Un peu de tous les côtés, des Jardins ont été aménagés, embellissant ainsi d'avantage la cité.

Un peu de tous les côtés, des Jardins ont été aménagés, embellissant ainsi d'avantage la cité.

Un peu de tous les côtés, des Jardins ont été aménagés, embellissant ainsi d'avantage la cité.

Un peu de tous les côtés, des Jardins ont été aménagés, embellissant ainsi d'avantage la cité.

Un peu de tous les côtés, des Jardins ont été aménagés, embellissant ainsi d'avantage la cité.

Un peu de tous les côtés, des Jardins ont été aménagés, embellissant ainsi d'avantage la cité.

Un peu de tous les côtés, des Jardins ont été aménagés, embellissant ainsi d'avantage la cité.

Un peu de tous les côtés, des Jardins ont été aménagés, embellissant ainsi d'avantage la cité.

Un peu de tous les côtés, des Jardins ont été aménagés, embellissant ainsi d'avantage la cité.

Un peu de tous les côtés, des Jardins ont été aménagés, embellissant ainsi d'avantage la cité.

Un peu de tous les côtés, des Jardins ont été aménagés, embellissant ainsi d'avantage la cité.

Un peu de tous les côtés, des Jardins ont été aménagés, embellissant ainsi d'avantage la cité.

Un peu de tous les côtés, des Jardins ont été aménagés, embellissant ainsi d'avantage la cité.

Un peu de tous les côtés, des Jardins ont été aménagés, embellissant ainsi d'avantage la cité.

Un peu de tous les côtés, des Jardins ont été aménagés, embellissant ainsi d'avantage la cité.

Un peu de tous les côtés, des Jardins ont été aménagés, embellissant ainsi d'avantage la cité.

Un peu de tous les côtés, des Jardins ont été aménagés, embellissant ainsi d'avantage la cité.

Un peu de tous les côtés, des Jardins ont été aménagés, embellissant ainsi d'avantage la cité.

Un peu de tous les côtés, des Jardins ont été aménagés, embellissant ainsi d'avantage la cité.

Un peu de tous les côtés, des Jardins ont été aménagés, embellissant ainsi d'avantage la cité.

Un peu de tous les côtés, des Jardins ont été aménagés, embellissant ainsi d'avantage la cité.

Un peu de tous les côtés, des Jardins ont été aménagés, embellissant ainsi d'avantage la cité.

Un peu de tous les côtés, des Jardins ont été aménagés, embellissant ainsi d'avantage la cité.

Un peu de tous les côtés, des Jardins ont été aménagés, embellissant ainsi d'avantage la cité.

Un peu de tous les côtés, des Jardins ont été aménagés, embellissant ainsi d'avantage la cité.

Un peu de tous les côtés, des Jardins ont été aménagés, embellissant ainsi d'avantage la cité.

Un peu de tous les côtés, des Jardins ont été aménagés, embellissant ainsi d'avantage la cité.

Un peu de tous les côtés, des Jardins ont été aménagés, embellissant ainsi d'avantage la cité.

Un peu de tous les côtés, des Jardins ont été aménagés, embellissant ainsi d'avantage la cité.

Un peu de tous les côtés, des Jardins ont été aménagés, embellissant ainsi d'avantage la cité.

Un peu de tous les côtés, des Jardins ont été aménagés, embellissant ainsi d'avantage la cité.

Un peu de tous les côtés, des Jardins ont été aménagés, embellissant ainsi d'avantage la cité.

M. Emile Dérémaux

contrôleur des douanes de la gare prend sa retraite

Attendant par la limite d'âge, M. Emile Dérémaux, contrôleur en chef des douanes à la gare de Tournoing vient de prendre sa retraite.

A cette occasion, une manifestation de sympathie a eu lieu en son honneur dans un salon du buffet de la gare. De nombreuses personnalités régionales des services des douanes étaient présentes autour de M. Dérémaux, inspecteur principal, qui, au nom de ses collègues, souhaita une excellente retraite à M. Dérémaux.

Les officiers des douanes étaient représentés par le lieutenant Pichon, MM. Lentié et Darraux de la Compagnie du Nord assistant à cette manifestation.

Profondément ému, M. Dérémaux remercia ses collègues de leurs marques de sympathie et exprima ses regrets de quitter leur cercle avec qui il avait passé de si longues années d'une collaboration étroite et féconde.

La troisième fête d'hiver de la Clique scolaire et de l'Amicale de la police

La troisième fête d'hiver organisée par la Clique scolaire et l'Amicale de la police a obtenu un légitime succès. Nous disons bien: légitime, car il est juste que les membres de l'Œuvre, qui ont préparé cette manifestation depuis plusieurs mois, voient leur nom inscrit sur les palmiers.

Les vice-présidents, MM. Haquette, Gloreux, Leclercq; le secrétaire général, M. Robert Florin, B. Demers, M. Delcroix, Al. Bales et G. Paroën.

La partie, arbitrée par M. Scherpenel, fut ardue, chacune des équipes en présence ayant d'excellents éléments, de sorte qu'il fut difficile de prévoir le vainqueur.

Le score final fut de 48 buts à 24, en faveur de l'Œuvre. Lillois, qui ont obtenu de suite que le succès a souri aux meilleurs.

Un second match mettait aux prises l'Amicale du Centre de Wattevelles, champion de l'Œuvre, et la Fraternelle de Mouscron. Les équipes étaient ainsi composées: Wattevelles: Leuclain, Florin, Delcroix, Gheiford et Farnocque, Mouscron: Vanthocher, Hochin, Lestrechte, Geerem, Verschoore.

Après une lutte sévère, la coupe Edmond Selembrin fut attribuée à l'Amicale du Centre de Wattevelles, qui remporta la victoire par 44 buts contre 21 à son adversaire.